



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No OS-SP-30129 Acquisition et mise en place d'une solution intégrée de prise d'appels 911 prochaine génération

Veillez noter que les bureaux du Service du greffe sont maintenant situés au 4^e étage, bureau 430, de l'immeuble se trouvant au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.

Les soumissions pourront donc être reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le 9 septembre 2021 à la réception du Service du greffe située à l'adresse mentionnée ci-haut:

- les lundis de 13h30 à 16h30;
 - les mardis de 8h30 à 10h30;
 - les mercredis de 13h30 à 16h30;
 - les jeudis de 8h30 à 10h30.
1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
 2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
 4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le 9 septembre 2021 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 9 août 2021

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No OS-SP-30229 Services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation d'expertises et d'études géotechniques et environnementales pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois

Veillez noter que les bureaux du Service du greffe sont maintenant situés au 4^e étage, bureau 430, de l'immeuble se trouvant au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.

Les soumissions pourront donc être reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le 9 septembre 2021 à la réception du Service du greffe située à l'adresse mentionnée ci-haut:

- les lundis de 13h30 à 16h30;
 - les mardis de 8h30 à 10h30;
 - les mercredis de 13h30 à 16h30;
 - les jeudis de 8h30 à 10h30.
1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
 2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
 4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le 9 septembre 2021 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 9 août 2021

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No OS-SP-30290 Acquisition de stations d'arrimage et de claviers pour des véhicules du Service de police

Veillez noter que les bureaux du Service du greffe sont maintenant situés au 4^e étage, bureau 430, de l'immeuble se trouvant au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.

Les soumissions pourront donc être reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le 9 septembre 2021 à la réception du Service du greffe située à l'adresse mentionnée ci-haut:

- les lundis de 13h30 à 16h30;
 - les mardis de 8h30 à 10h30;
 - les mercredis de 13h30 à 16h30;
 - les jeudis de 8h30 à 10h30.
1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
 2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
 4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le 9 septembre 2021 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 9 août 2021

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné par la soussignée que Ville de Laval recevra des soumissions pour:

No SP-30379 Services de déneigement et de déglçage des stationnements municipaux, accès aux bâtiments et divers sentiers

Veillez noter que les bureaux du Service du greffe sont maintenant situés au 4^e étage, bureau 430, de l'immeuble se trouvant au 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.

Les soumissions pourront donc être reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le 31 août 2021 à la réception du Service du greffe située à l'adresse mentionnée ci-haut:

- les lundis de 13h30 à 16h30;
 - les mardis de 8h30 à 10h30;
 - les mercredis de 13h30 à 16h30;
 - les jeudis de 8h30 à 10h30.
1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
 2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
 3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être clairement identifiées sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
 4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes **à 11 h le 31 août 2021 dans la salle 120 située au rez-de-chaussée du 3131, boulevard Saint-Martin Ouest.**

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 9 août 2021

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le présent avis modifie l'avis public relatif à la demande de dérogation mineure publié le 26 juillet 2021 visant le lot 1 069 312 du cadastre du Québec, situé au 139, boulevard de la Concorde Est:

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que la demande de dérogation mineure sera présentée pour acceptation à la séance du comité exécutif de la Ville de Laval du mercredi 25 août 2021, à 9 heures, qui sera tenue par des moyens électroniques;

À cette séance, il sera discuté de la demande de dérogation mineure suivante:

- Aménagement d'une aire de stationnement de 21 cases au lieu d'un minimum de 29 cases dans le cadre d'un aménagement intérieur et extérieur d'un bâtiment commercial existant situé sur le lot 1 069 312 du cadastre du Québec, soit au 139, boulevard de la Concorde Est.

Conformément aux différents arrêtés ministériels et décrets adoptés par le ministre de la Santé pour protéger la santé de la population de la COVID-19, la procédure de consultation publique est remplacée par la procédure de consultation écrite pour la demande de dérogation mineure ci-haut mentionnée. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de cette demande de dérogation mineure peut le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse courriel Reglements@laval.ca ou par la poste à l'adresse ci-dessous mentionnée :

Service du greffe
Ville de Laval
3131, boulevard Saint-Martin Ouest
4^e étage, bureau 430
Laval (Québec) H7T 2Z5

La séance du comité exécutif relativement à cette demande de dérogation mineure sera publicisée dès que possible.

DONNÉ À LAVAL
Ce 9 août 2021

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté les règlements suivants:

Règlement numéro L-2001-3782 modifiant le Règlement L 2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé à l'angle de l'avenue Legrand (côté ouest) et de la rue Montmorency (côté sud)

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal:	6 juillet 2021
Entrée en vigueur:	28 juillet 2021

□□□□□□□□

Règlement numéro L-2001-3783 modifiant le Règlement L 2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé en bordure du boulevard Saint-Martin Ouest (côté sud), à l'ouest de l'intersection de la rue Carole et du boulevard Saint-Martin Ouest

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal:	6 juillet 2021
Entrée en vigueur:	28 juillet 2021

□□□□□□□□

DONNÉ À LAVAL
Ce 9 août 2021

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les demandes de dérogation mineure seront présentées pour acceptation à la séance du comité exécutif de la Ville de Laval du mercredi 25 août 2021, à 9 heures, qui sera tenue par des moyens électroniques;

À cette séance, il sera discuté des demandes de dérogation mineure suivantes:

- Aménagement d'une aire de stationnement de 580 cases au lieu d'un minimum de 745 cases dans le cadre de l'aménagement d'un centre scolaire dans un bâtiment commercial existant sur le lot 3 068 435 du cadastre du Québec, soit au 2100, rue Cunard;
- Cour latérale droite de 1,00 mètre (3,28 pieds) au lieu d'un minimum de 1,22 mètre (4 pieds) pour une habitation unifamiliale existante sur le lot 1 176 319 du cadastre du Québec, soit au 5511, rue Thibault.

Conformément aux différents arrêtés ministériels et décrets adoptés par le ministre de la Santé pour protéger la santé de la population de la COVID-19, la procédure de consultation publique est remplacée par la procédure de consultation écrite pour la demande de dérogation mineure ci-haut mentionnée. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de ces demandes de dérogation mineure peut le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse courriel Reglements@laval.ca ou par la poste à l'adresse ci-dessous mentionnée :

Service du greffe
Ville de Laval
3131, boulevard Saint-Martin Ouest
4^e étage, bureau 430
Laval (Québec) H7T 2Z5

La séance du comité exécutif relativement à ces demandes de dérogation mineure sera publicisée dès que possible.

DONNÉ À LAVAL
Ce 9 août 2021

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Le présent avis modifie l'avis public relatif à la demande de dérogation mineure publié le 26 juillet 2021 visant le lot 1 069 312 du cadastre du Québec, situé au 139, boulevard de la Concorde Est:

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que la demande de dérogation mineure sera présentée pour acceptation à la séance du comité exécutif de la Ville de Laval du mercredi 25 août 2021, à 9 heures, qui sera tenue par des moyens électroniques;

À cette séance, il sera discuté de la demande de dérogation mineure suivante:

- Aménagement d'une aire de stationnement de 21 cases au lieu d'un minimum de 29 cases dans le cadre d'un aménagement intérieur et extérieur d'un bâtiment commercial existant situé sur le lot 1 069 312 du cadastre du Québec, soit au 139, boulevard de la Concorde Est.

Conformément aux différents arrêtés ministériels et décrets adoptés par le ministre de la Santé pour protéger la santé de la population de la COVID-19, la procédure de consultation publique est remplacée par la procédure de consultation écrite pour la demande de dérogation mineure ci-haut mentionnée. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de cette demande de dérogation mineure peut le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse courriel Reglements@laval.ca ou par la poste à l'adresse ci-dessous mentionnée :

Service du greffe
Ville de Laval
3131, boulevard Saint-Martin Ouest
4^e étage, bureau 430
Laval (Québec) H7T 2Z5

La séance du comité exécutif relativement à cette demande de dérogation mineure sera publicisée dès que possible.

DONNÉ À LAVAL
Ce 9 août 2021

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté les règlements suivants:

Règlement numéro L-2001-3782 modifiant le Règlement L 2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé à l'angle de l'avenue Legrand (côté ouest) et de la rue Montmorency (côté sud)

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal:	6 juillet 2021
Entrée en vigueur:	28 juillet 2021

□□□□□□□□

Règlement numéro L-2001-3783 modifiant le Règlement L 2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé en bordure du boulevard Saint-Martin Ouest (côté sud), à l'ouest de l'intersection de la rue Carole et du boulevard Saint-Martin Ouest

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal:	6 juillet 2021
Entrée en vigueur:	28 juillet 2021

□□□□□□□□

DONNÉ À LAVAL
Ce 9 août 2021

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les demandes de dérogation mineure seront présentées pour acceptation à la séance du comité exécutif de la Ville de Laval du mercredi 25 août 2021, à 9 heures, qui sera tenue par des moyens électroniques;

À cette séance, il sera discuté des demandes de dérogation mineure suivantes:

- Aménagement d'une aire de stationnement de 580 cases au lieu d'un minimum de 745 cases dans le cadre de l'aménagement d'un centre scolaire dans un bâtiment commercial existant sur le lot 3 068 435 du cadastre du Québec, soit au 2100, rue Cunard;
- Cour latérale droite de 1,00 mètre (3,28 pieds) au lieu d'un minimum de 1,22 mètre (4 pieds) pour une habitation unifamiliale existante sur le lot 1 176 319 du cadastre du Québec, soit au 5511, rue Thibault.

Conformément aux différents arrêtés ministériels et décrets adoptés par le ministre de la Santé pour protéger la santé de la population de la COVID-19, la procédure de consultation publique est remplacée par la procédure de consultation écrite pour la demande de dérogation mineure ci-haut mentionnée. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de ces demandes de dérogation mineure peut le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse courriel Reglements@laval.ca ou par la poste à l'adresse ci-dessous mentionnée :

Service du greffe
Ville de Laval
3131, boulevard Saint-Martin Ouest
4^e étage, bureau 430
Laval (Québec) H7T 2Z5

La séance du comité exécutif relativement à ces demandes de dérogation mineure sera publicisée dès que possible.

DONNÉ À LAVAL
Ce 9 août 2021

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe